



École Louisbourg

11 880, rue Michel-Sarrazin
Montréal (Québec) H4J 2G7
Téléphone : 514 596-5359
Télécopieur : 514 596-7984

Jeudi, le 29 juin 2017

Objet : Bulletin scolaire 2016-2017 et Année scolaire 2017-2018

Aux parents de nos élèves du 1^{er} cycle du primaire (1^{re} et 2^e année),

Les classes viennent à peine de se terminer que nous pensons déjà à la rentrée scolaire 2017-2018. Dans près de deux mois, votre enfant reprendra le chemin de l'école Louisbourg. Il pourra retrouver ses nouveaux enseignants, ses camarades de classe ainsi qu'une nouvelle direction lors de la rentrée scolaire le **lundi 28 août 2017**.

Selon l'article 14 de la Loi sur l'instruction publique, il y a une obligation légale de fréquentation scolaire pour votre enfant. Voici, à ce sujet, deux points importants de la nouvelle **POLITIQUE D'ADMISSION ET DE TRANSPORT DES ÉLÈVES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE MONTRÉAL (P-2015-1)** :

- Si un élève ne se présente pas à la rentrée scolaire et qu'aucune preuve valable de son retour à l'école dans les 10 jours ouvrables suivant la rentrée scolaire n'est au dossier, son inscription sera annulée (section 2.1.12 des règles);
- Si votre enfant est absent pour vingt jours et plus pour cause de voyage, en cours d'année, l'inscription de votre enfant sera annulée. Dès votre retour, vous devrez vous présenter à votre école de quartier pour réinscrire votre enfant.

Pour plus de détails, veuillez consulter le site de la CSDM au www.csdm.qc.ca sous l'onglet **ADMISSION ET INSCRIPTION**.

Vous recevez aujourd'hui :

- Le **bulletin scolaire final 2016-2017** de votre enfant (il est important de conserver ce bulletin pour vos dossiers).

Voici la liste des documents qui ont déjà été remis aux enfants le 22 juin 2017, lors de la dernière journée de classe :

- Le calendrier scolaire 2017-2018;
- L'horaire du primaire 2017-2018;
- La liste des fournitures et des frais scolaires pour 2017-2018;
- Une lettre d'information concernant le fournisseur de nos uniformes scolaires RAPHAËLU (code vestimentaire).

Des **informations supplémentaires très importantes** se trouvent au verso. Merci d'en prendre connaissance. Vous pouvez également consulter le site de l'école Louisbourg au www.csdm.qc.ca/louisbourg.

En terminant, je tiens à vous souhaiter une période de vacances estivales ensoleillées, pleine de beaux moments passés en compagnie de votre enfant. J'en profite également pour vous dire au revoir! À la rentrée, c'est une autre direction qui accueillera les élèves de l'école Louisbourg que nous voulons souriants et en pleine forme. Je vous annonce donc que pour l'année scolaire 2017-2018, je serai maintenant la directrice d'une autre école : l'école secondaire La Dauversière. Je vais m'ennuyer de l'école Louisbourg, des élèves, du personnel et des parents dont j'aimerais remercier pour leur accueil et leur collaboration depuis maintenant 4 ans et demi. Bon été et bonnes vacances à tous! Au plaisir de se revoir.

Marie Cabana
Directrice

NB Au moment de la publication, le nom de la nouvelle direction de l'école Louisbourg n'est pas encore connu.



**Commission
scolaire
de Montréal**



Début des classes pour le primaire (1^{re} à 6^e année) pour l'année scolaire 2017-2018

Le début des classes est **lundi le 28 août 2017 à 7h50**. Les titulaires accueilleront leurs élèves dans la cour d'école. C'est à ce moment-là que les élèves connaîtront leur groupe pour 2017-2018. Veuillez prendre note **qu'il n'y a pas d'entrée progressive pour les élèves du primaire**.

Il y a une classe combinée multi âge prévue pour l'année scolaire 2017-2018

Il y a un groupe multi âge en 1^{re} et 2^e année (le 1D-2D). La formation des groupes relève de la direction et de l'école. Si votre enfant a été choisi pour faire partie d'un groupe multi âge, vous avez reçu avec cet envoi un dépliant à l'intention des parents identifié au nom de votre enfant. Ce document a été produit par l'école Alice-Parizeau et veut répondre à quelques questions concernant la classe multi âge. Veuillez noter qu'une fluctuation du nombre d'élèves pourrait amener l'école à revoir la composition de ses groupes. Si tel est le cas, vous serez avertis dès que possible, au début de l'année scolaire.

Le service de garde et le service de dîner

Ces deux services seront offerts dès la rentrée, **le lundi 28 août 2017**, uniquement pour les élèves du **primaire inscrits**. Les parents désireux d'inscrire leur enfant doivent communiquer au (514) 596-5359 poste 7098. La responsable du service de garde et du service de dîner est Mme Louise Cyr.

Rencontre de parents du 1^{er} cycle du primaire (1^{re} et 2^e année) et assemblée générale des parents

La première rencontre de parents reste toujours de grande importance. C'est l'occasion d'avoir une vue d'ensemble de ce que sera la prochaine année scolaire pour votre enfant. Merci de noter à votre agenda **la soirée du jeudi 7 septembre 2017, à partir de 18h**. Par souci d'efficacité, nous demandons de ne pas être accompagné de votre enfant lors de la soirée.

Comme indiqué sur le calendrier scolaire, l'assemblée générale annuelle des parents aura lieu lors d'une autre soirée, soit le **jeudi 21 septembre 2017**. Nous procéderons alors à l'élection pour combler les postes vacants des parents au conseil d'établissement (CÉ). Un membre de l'organisme de participation des parents (OPP) sera présent et pourra recueillir les coordonnées des parents désireux de s'impliquer à l'école. Nous espérons vous voir en grand nombre!

Photos scolaires : Le lundi 25 septembre 2017

Fournitures scolaires et frais scolaires

Vous trouverez la liste des fournitures scolaires à procurer à votre enfant avant la rentrée l'année 2017-2018. Nous vous suggérons de vous procurer le matériel demandé durant l'été afin de bénéficier des rabais et d'éviter la cohue des mois d'août. Pour les frais scolaires, nous vous demandons d'effectuer votre paiement dès les premières journées de classe. Pour ce faire, prière d'insérer votre paiement dans une enveloppe, d'y inscrire le nom de votre enfant, son groupe et de mettre l'enveloppe dans son sac à dos. Merci de votre collaboration.

Uniforme scolaire

L'école possède un code vestimentaire obligatoire, dès la rentrée scolaire, pour tous les élèves. Le code est le suivant : chandail bleu marin avec l'imprimé de l'armoire de l'école Louisbourg à se procurer chez RAPHAEËLU.CA. Le vêtement du bas doit être de couleur unie soit, bleu marin ou noir, et sans motifs (à se procurer dans un magasin de votre choix). En éducation physique, il est obligatoire pour les élèves de porter un short ou un pantalon sport, un t-shirt autre que celui de l'école et des souliers de course.